

POUR FAIRE UN PASSEPORT OU UNE CNI

En mairie de Saint Valery sur Somme

***Il faut prendre rendez-vous au 03.22.60.82.16
et venir avec :***

- un dossier de pré-demande qui vous pouvez constituer sur le site ants.gouv.fr

ou

- Un formulaire CERFA n° 12100.02 pour les personnes majeures ou n° 12101.02 pour les personnes mineures **que vous devez aller chercher à la mairie de votre domicile**

- **L'original de la Carte Nationale d'Identité** du demandeur.

Une copie intégrale d'acte de naissance datant de moins de 3 mois (mairie de naissance) si vous n'êtes pas en possession d'une Carte d'identité en cours de validité.

- **Les originaux des cartes Nationales d'identité des 2 parents** pour les mineurs

- Un justificatif de domicile (facture, quittance de loyer, impôts) datant de moins de 3 mois.

Attention : pour les majeurs hébergés, il faut fournir le justificatif de domicile de l'hébergeur, l'original de sa pièce d'identité et une attestation sur l'honneur signée de sa main certifiant que l'hébergé a bien son domicile chez lui depuis plus de 3 mois.

- Si c'est un renouvellement de passeport, se munir de **l'ancien passeport**.
- Si le précédent passeport à été perdu ou volé, se munir de la **déclaration de perte ou vol** (cette déclaration se fait à la mairie du domicile).
- **Des timbres fiscaux** : 86 € pour un adulte, 42 € pour un mineur de plus de 15 ans, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans.

***Il est possible d'acquérir des timbres fiscaux dématérialisés
sur le site timbres.impots.gouv.fr***

- **1 photo d'identité** aux normes pas de lunettes, ni boucles d'oreilles, oreilles et front dégagés